

MOBILISATION

Le Channel s'appuie sur plusieurs fronts pour résister

Devant l'échec d'une rencontre de conciliation avec la maire Natacha Bouchart, Le Channel s'est résolu à organiser un événement pour mobiliser le maximum de personnes attachées à défendre la scène nationale de Calais (*La Lettre du Spectacle* n°531). Impulsé sur proposition du metteur en scène Johann Le Guillerm, ce rendez-vous intitulé «le 6 mai, on s'y met» sera fixé dans la rue et l'espace public, boulevard Gambetta, avant de se poursuivre dans l'enceinte du Channel. Avec au programme la country des frères Wall&Gain, la chorale amicale et citoyenne CAC 60, la chanson de Père et fils, et des barbecues dans la cour. Le Channel et ses 54 salariés viennent aussi de bénéficier d'un renfort de poids en la personne d'Ariane Mnouchkine, figure tutélaire d'un théâtre ouvert au monde, qui s'est fendue

d'une lettre de soutien (voir ci-dessous). Tandis qu'une pétition, qui vient de largement dépasser les 7 500 signatures, a aussi été mise en ligne suite à la baisse, considérable, de 350 000 euros de subvention au Channel décidée par la Ville lors du conseil municipal du mardi 28 mars 2023. «*Nous puissions dans nos réserves pour fonctionner, en 2024, on ne pourra plus se maintenir, résume Francis Peduzzi, directeur du Channel. J'ai tenu 15 ans dans une adversité constante, je ne peux pas nier que Natacha Bouchart m'ait annoncé la couleur dès le début mais Le Channel, c'est l'engagement d'une vie, ce n'était que 40 m² insalubres à mon arrivée. À la limite, je serais prêt à m'incliner si notre lieu avait tendance à s'effondrer, si la programmation était rejetée mais, chaque année, nous faisons mieux que l'an passé, qu'il s'agisse des*

spectacles, de la librairie ou du restaurant». En 2022, le lundi suivant l'ouverture de saison, 17 618 places s'étaient vendues contre 14 649 en 2021, malgré une offre plus restreinte (20 392 places en vente contre 24 360 en 2021). Le 27 mars, pour rétablir le dialogue avec Le Channel, une réunion s'organisait à Calais avec la sous-préfète Véronique Deprez-Boudier, le directeur de la DGCA Christopher Miles, le directeur régional des affaires culturelles Hilaire Multon, la responsable de la diffusion pluridisciplinaire et des programmes transversaux Véronique Evanno et l'adjoint délégué à la création et aux enseignements artistiques Pierre Haramburu. Mais au dernier moment, Natacha Bouchart, qui n'a pas souhaité répondre aux sollicitations de *La Lettre du Spectacle*, a annulé sa venue. **I. N. Mo.**

Une lettre d'Ariane Mnouchkine*

Que le pouvoir se borne à être juste. Nous nous chargerons d'être heureux.
Benjamin Constant

ELLE est la citation qui orne une des banderoles du Théâtre du Soleil lorsque celui-ci manifeste. La vraie phrase est en réalité plus longue : «*Prions l'autorité de rester dans ses limites : qu'elle se borne à être juste. Nous nous chargerons d'être heureux*».

Conseil qui, curieusement, est rarement entendu et encore plus rarement suivi par les dites autorités. Les gouvernements, les administrations, les régions, les départements, les municipalités, bref tout ce qui, aux yeux des citoyens, finit par représenter l'État, et même souvent les partis politiques, les mouvements, tous ces organismes n'ont de cesse de se mêler de nos préférences et, sans nous consulter, de vouloir régir, c'est-à-dire, le plus souvent, détruire nos environnements les plus familiers, nos lieux de rassemblement les plus précieux, nos biens communs les plus symboliques.

C'est comme si tout ce qui, par le travail acharné, l'imagination, l'intuition, le dévouement de certains, hommes ou femmes de talent et de constance, devenus au cours des années, experts en leur domaine, tout ce qui devrait être considéré avec gratitude, précaution et délicatesse pour en permettre l'évolution sans en changer la nature déjà profondément enracinée ni abîmer leurs qualités originaires et originales provoquait immanquablement chez les tutelles politiques une inquiétude jalouse et pathologique. Un prurit rageur et tenace.

Car comment qualifier autrement la démanigaison obstinée qui semble affliger Madame Natacha Bouchart et son conseil municipal dès qu'il s'agit du Channel et cela depuis de nombreuses années. Comme si le Channel par sa simple existence représentait un très irritant obstacle au désir d'hégémonie indéniable de Madame Bouchart.

Alors que le succès artistique du Channel est une évidence dont toute municipalité devrait

se réjouir, pour ne pas dire tirer fierté, j'aurais tendance à penser que c'est surtout sa réussite humaine qui provoque l'exaspération narcissique de toutes ces ombrageuses personnalités politiques.

Au lieu de protéger, de veiller sur ce lieu aimable, accueillant, bienveillant, simple et chaleureux, devenu au cours des années, grâce à l'immense travail de Francis Peduzzi et de son équipe, une véritable Maison du Peuple, voilà que depuis plus de quatorze ans, Madame Bouchart use de tout son pouvoir pour, au contraire, réduire ses moyens, user ses forces, diviser et humilier son personnel, insulter son directeur.

Cette incompréhensible guerre d'attrition que livre cette municipalité à une équipe dévouée, compétente et talentueuse, n'est rien d'autre qu'une guerre livrée à ses propres administrés qu'elle prétend ainsi priver de cette culture, de ces plaisirs, de ces joies, de ces rencontres, car ce ne sont pas les rencontres, les joies, les plaisirs, la culture qu'elle entend favoriser.

Il y a là un autoritarisme politicien injustifiable et d'ailleurs injustifié. En ce moment où la France entière s'ébroue énergiquement pour signifier à un Président de la République égaré son refus de toute dérive autoritariste, il est étrange d'observer de toutes petites autorités succomber au même travers et foncer obstinément vers de mêmes déconvenues.

Un bien commun se défend bec et ongles. On ne se laisse pas voler un rêve réalisé. Au contraire, on le peaufine, on le nourrit. Le Channel et les maisons qui lui ressemblent enfantent, élèvent, abritent des citoyens. On ne déracine pas impunément un verger, on ne démolit pas impunément une école, on n'assèche pas impunément un havre, on ne brûle pas une oasis.

Ariane Mnouchkine, dimanche 9 avril 2023.

MOLIÈRES. Thomas Jolly, Marie-Julie Baup, Thierry Lopez ou Christian Hecq sont les grands gagnants de la 34^e nuit des Molières, décernés le lundi 24 avril. *Starmania* a reçu le Molière de la création visuelle et sonore ainsi que celui du spectacle musical. Marie-Julie Baup et Thierry Lopez se sont vu attribuer le Molière de la comédienne et du comédien dans un spectacle de théâtre privé. Leur pièce *Oublie moi* a aussi été doublement consacrée (spectacle et mise en scène de théâtre privé). Christian Hecq a reçu le Molière du comédien pour *Le Bourgeois gentilhomme*, mais aussi celui de la mise en scène (théâtre public).

BOURGES. La 47^e édition du Printemps de Bourges Crédit Mutuel a réuni près de 250 000 personnes, selon les organisateurs, dont 75 000 pour les concerts payants. Un nombre record de 5 000 professionnels a été enregistré. Le festival atteint l'équilibre financier, malgré trois premières soirées au W qui n'étaient pas complètes, contrairement aux deux dernières réunissant Bob Sinclar, la Femme, Gazo, Hamza ou Tiakola. Parmi les 34 artistes de la sélection Inouïs, le Stéphanois Brique Argent (chanson pop) a remporté le prix du Printemps de Bourges-Crédit mutuel. Le prix du jury est décerné au Lillois Demain Rapides (electro-rap), celui du public RIFFX Crédit Mutuel revient à Aghiad (chanson pop). Du 16 au 21 avril 2024, le Printemps de Bourges célèbrera les 80 ans de Françoise Hardy.

*Ariane Mnouchkine, directrice du Théâtre du Soleil, légende vivante du théâtre.